

Conseil école-collège du mercredi 8 janvier 2014

Mise en œuvre d'un programme d'actions**Fiche action 1**

Quelle grande compétence du socle visée ?	
Action programmée	Mise en place d'une seconde commission de liaison en septembre 2014
Objectif(s)	<p>Permettre aux professeurs de collège en charge d'élèves de 6^e d'obtenir des précisions et une meilleure connaissance du parcours scolaire des élèves, de mieux cibler leurs profils.</p> <p>Favoriser une prise en charge plus rapide et efficace des élèves les plus fragiles.</p>
Compétence(s) spécifique(s) du socle commun travaillée(s)	
Modalités de mise en œuvre	Echange d'informations après la rentrée scolaire (fin septembre) à partir des documents remis lors de la commission de liaison de mai/juin, notamment pour les élèves les plus en difficulté (livret scolaire, évaluation CM2, PPRE, PPRE passerelle,...).
Modalités d'évaluation de l'action	